

Vie des syndicats/ Rentrée du Syndicat des personnels des écoles privées du Gabon

La précarité des emplois en question

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LE siège provisoire du Syndicat des personnels des écoles privées du Gabon (SPEPG), sis à Cosyga, à Libreville, a servi de cadre, samedi dernier, à la reprise des activités de cette organisation. Cette rencontre a vu la présence d'un expert consultant chargé de la rédaction de la convention collective, ainsi que plusieurs adhérents.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion : le compte-rendu des rencontres avec les autorités publiques et la présentation du projet de convention collective à transmettre aux fondateurs des écoles privées pour adoption.

De ce fait, les membres du bureau directeur du SPEPG ont donc informé l'assistance qu'une de leur délégation a rencontré dernièrement l'archevêque de Libreville, Mgr Basile Mve Engone, et quelques membres du gouvernement dont le ministre délégué auprès du Premier ministre, Placide Ndong Meyo.

La secrétaire générale adjointe du SPEPG, Blandine Abessole, a fait part de l'observation qui se dégage au sortir de ce dernier entretien : « les autorités ne sont pas au fait de la situation des agents des écoles privées assujettis à un régime de rémunération illégal, des emplois qui sont en permanence en violation du Code du travail depuis 1985 », a-t-elle martelé.



Les membres du bureau du SPEPG dont la SGA Blandine Abessole(centre) s'adressant à l'assistance.

Photo : SNN



Le juriste conseil chargé de la rédaction de la convention collective, Fulbert Methoghe, expliquant les subtilités d'une convention collective aux syndiqués.

Photo : SNN

Avant de formuler cette interrogation : « les autorités compétentes ont-elles notamment été touchées par la situation des agents des écoles privées cumulant aujourd'hui 10 à 25 ans de service, sans être déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ? »

L'on a appris de la part des membres de ce syndicat que les nombreuses tentatives des responsables du SPEPG pour rencontrer le ministre d'État à l'Éducation, Francis Nkea Nzigue, sont demeurées vaines. C'est pourquoi cette organisation syndicale a donc saisi, une fois de plus, cette occasion pour lancer un appel à la tutelle pour sortir les 4025 agents des écoles privées de leur précarité actuelle.

S'agissant de l'examen et de l'adoption du projet de convention collective, le juriste conseil, Fulbert Methoghe, commis à la rédaction du projet, a édifié les syndicalistes sur la possibilité de garantir à ces derniers une rémunération stable sur les douze mois de l'année, sans que

cela n'entraîne une augmentation des frais de scolarité. Mais, cela à deux conditions, a relevé l'expert. Il faut, « d'une part,

l'adhésion des fondateurs à un principe de groupement basé sur un accord de session de 35% des frais de scolarité pour le règlement

de la masse salariale des écoles. Et, d'autre part, avoir le soutien indispensable du ministère de tutelle à exiger aux écoles, le respect

des obligations d'ordre public prescrites par le Code du travail », a soutenu M. Methoghe.

Sciences

Le Maroc lancera le satellite Mohammed VI-B le 21 novembre à Kourou

AFP
Paris/France

UNE fusée Vega lancera dans la nuit de mardi à mercredi depuis Kourou en Guyane un satellite d'observation de la Terre Mohammed VI - B pour le compte du royaume du Maroc, a annoncé la société Arianespace.

"Pour son neuvième lancement de l'année, et le troisième avec le lanceur Vega depuis le début de son exploitation au Centre Spatial Guyanais (CSG) en 2012, Arianespace mettra en orbite le satellite Mohammed VI - B pour le compte du royaume du Maroc", a indiqué la société européenne de lancement dans un communiqué.

Le décollage est prévu ce mardi à 22H42 heure de Kourou (01H42 GMT le

mercredi, 02H42 heure de Paris). La mission durera environ 55 minutes du décollage à la séparation du satellite.

Le satellite Mohammed VI - B servira notamment aux activités cartographiques et cadastrales, à l'aménagement du territoire, au suivi des activités agricoles, à la prévention et à la gestion des catastrophes naturelles, au suivi des évolutions environnementales et de la désertification ainsi qu'à la surveillance des frontières et du littoral, a également indiqué Arianespace.

Il rejoindra dans l'espace son binôme le satellite Mohammed VI - A, lancé par Arianespace le 7 novembre 2017.

Le satellite a été réalisé par le consortium Thales Alenia Space et Airbus pour le royaume du Maroc.



Communiqué de presse

Libreville, 19 Novembre. 2018

Théophile MBORO ASSOGHO est nommé Directeur Général d'AXA Gabon.

• AXA Gabon annonce la nomination de Théophile MBORO ASSOGHO en qualité de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration d'AXA Gabon, lors de sa réunion du vendredi 08 juin 2018, a nommé Monsieur Théophile MBORO ASSOGHO en qualité de Directeur Général.

Cette nomination prend effet au 25 juin 2018.

Théophile MBORO ASSOGHO a toujours travaillé dans le secteur de l'assurance. Au cours de ses 14 années de carrière, il a exercé de nombreuses responsabilités.

En 2004, il démarre sa carrière à AXA France au sein de la Direction Technique et Financière où il y traite des problématiques liées, entre autres, à l'inventaire et au pilotage technique, aux normes et développement des produits, aux différentes méthodes de valorisation actuarielles ainsi que la solvabilité II. En 2013, il rentre au Gabon, son pays d'origine, et rejoint le groupe NSIA en qualité de Directeur Technique Vie individuelles et Collectives. Il y occupe également le rôle de Responsable Qualité Adjoint.

En 2015, il occupe la fonction de Directeur Général Adjoint, directement rattaché au Président Directeur Général du groupe NSIA.

Né en 1979, Théophile MBORO ASSOGHO est titulaire de Masters en Actuariat, en management de l'assurance, et en ingénierie mathématique et financière.

A PROPOS D'AXA GABON

Présent au Gabon depuis plus de 40 ans, AXA Gabon est une filiale du Groupe AXA qui est le leader mondial, pour la 10^{ème} année consécutive, de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 165 000 collaborateurs au service de 107 millions de clients dans 64 pays. Faisant partie des leaders du marché, AXA Gabon se démarque par une politique commerciale de proximité et une évolution de ses produits de plus en plus adaptée aux besoins de ses clients.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations presse
Jennifer Ledaga D. : +241.01.79.80.03 / +241.07.46.77.35